



Communiqué de presse

Mettre l'accent sur les enjeux importants

Toronto, le 31 mai 2016 – Aujourd'hui, à Queen's Park, Dianne Saxe, la commissaire à l'environnement, demande dans son premier rapport intitulé *Économie d'énergie : passons aux choses sérieuses* que les organismes publics rendent des comptes au public au sujet de l'énergie qu'ils consomment. À l'heure actuelle, il est difficile pour les contribuables de savoir quels sont les édifices publics les plus énergivores. La commissaire à l'environnement demande à ce que ces renseignements soient facilement accessibles dans les halls d'entrée des édifices publics. En attendant, le site Web du commissaire donne maintenant accès à une carte interactive* qui montre la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de chaque édifice du secteur parapublic de l'Ontario.

L'Ontario a accompli des progrès en matière de réduction de la consommation d'énergie par habitant, particulièrement avec l'électricité, tout en faisant croître son économie. Puisque les centrales alimentées au gaz de la province ont été fermées, l'Ontario utilise maintenant des méthodes de production d'électricité à faibles émissions, de sorte que l'air s'est purifié et est devenu beaucoup plus sain. Néanmoins, l'Ontario dépend toujours des combustibles fossiles pour répondre à 80 % de ses besoins en énergie. À l'exception du charbon, l'Ontario consomme davantage de combustibles fossiles qu'en 2007. Il est temps que la province envisage sérieusement l'adoption d'une approche « plus propre, allégée et écologique » en matière d'économie d'énergie afin de réduire la consommation de combustibles fossiles.

« La stratégie de l'Ontario est inégale. Le gouvernement a mis l'accent sur l'économie d'électricité, soit la plus petite et la plus propre de toutes ses sources d'énergie majeures. Proportionnellement à l'énergie produite, l'Ontario a investi seulement un dixième de cette somme dans l'économie du gaz naturel et encore moins dans l'économie des carburants de transport qui produisent beaucoup d'émissions. Il n'est donc pas surprenant de constater une augmentation de la consommation de ces sources d'énergie », affirme madame Saxe.

Il y a aussi de bonnes nouvelles. Dans l'ensemble, les programmes d'économie d'énergie offerts par les distributeurs d'électricité et de gaz naturel ont été raisonnables et rentables. La commissaire félicite les progrès accomplis en matière d'analyses comparatives sur le rendement énergétique des édifices publics, comme les hôpitaux, les écoles, les collèges et les installations municipales, qui consomment principalement du gaz naturel. Cette situation prépare le terrain pour apporter des améliorations aux édifices publics qui permettraient de réaliser des économies de l'ordre de 450 millions de dollars et de 1 mégatonne d'émissions de gaz à effet de serre par



année. « Cette situation est de toute évidence avantageuse pour les contribuables, affirme madame Saxe, et elle comporte également des avantages environnementaux évidents ». Il serait possible de réaliser des économies annuelles de plus de 1 milliard de dollars en appliquant la même approche aux autres 90 % des édifices, qui appartiennent à des particuliers.

L'aspect déterminant de l'avenir énergétique de l'Ontario est l'économie des carburants de transport. « Le secteur des transports est habituellement le plus énergivore et présente la plus grande hausse de consommation d'énergie, qui provient d'ailleurs presque exclusivement des combustibles fossiles qui causent la pollution atmosphérique et le changement climatique. Malgré cela, la CEO a constaté que les programmes offerts par le gouvernement de l'Ontario en 2014 n'ont réalisé aucun progrès en matière d'économie des carburants de transport ». Heureusement, des projets récents en matière d'aménagement du territoire, de transport en commun et de véhicules aux faibles émissions de carbone pourraient permettre de prendre un nouveau départ vers un avenir meilleur.

L'Ontario sait comment économiser l'énergie. Le changement climatique et la pollution atmosphérique sont une excellente raison d'appliquer ces connaissances. Alors, il est grand temps de passer aux choses sérieuses et d'agir.

Téléchargez le *Rapport annuel sur les progrès liés à l'économie d'énergie : passons aux choses sérieuses, 2015-2016* à l'adresse suivante: eco.on.ca/reports/2016-lets-get-serious/.

- 30 -

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec la personne suivante :

Don Huff, (B) 416-325-3371, (C) 416-805-7720 media@eco.on.ca

* *La carte interactive sur la consommation d'énergie des édifices publics susmentionnée dans le présent communiqué de presse est accessible par l'entremise du lien vers le rapport: eco.on.ca/reports/2016-lets-get-serious/*

Also available in English.

Le commissaire à l'environnement de l'Ontario agit comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province. Il est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, il veille au respect de la Charte des droits environnementaux de 1993 et il fait rapport sur le sujet. Il favorise d'une part la réussite du gouvernement pour réduire les émissions de GES et d'autre part l'atteinte d'une économie d'énergie accrue en Ontario.